

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 JANVIER 2024, 19h.

Présents : David Dejeu, Magali Dollat, Mélanie Devilliers, Nawel Bécard, Delphine Boizet, Karen Della Casa, Patrice Bertin, Nicolas Ulman.

Excusé : Jean-Luc Deravet qui donne procuration à David Dejeu.

La lecture du procès-verbal de la réunion du 06/10/24 est effectuée par Delphine Boizet.

Secrétaire : Karen Della CASA.

- Zonage d'accélération de production d'énergies renouvelables :

L'état, via TCM, demande à chaque commune de faire des propositions de zones pour lesquelles elle serait favorable à l'accélération de projets de production d'énergies renouvelables.

Le Conseil précise qu'il souhaite protéger les abords immédiats de la commune. Après consultation des propriétaires terriens, il a été positionné des zones potentiellement éligibles à des projets agrivoltaïques.

Les panneaux photovoltaïques sont acceptés sur les toitures de particuliers, sur les bâtiments communaux et les hangars agricoles.

Les conseillers se prononcent contre de nouvelles installations de méthaniseurs.

L'implantation de nouvelles éoliennes n'est pas autorisée, sur notre finage, conformément à la délibération prise le 3 juin 2022.

- Rapports CLERCT :

Le conseil municipal approuve les deux rapports d'évaluation financière de la Commission Locale d'Evaluation des Charges et des Ressources Transférées de TCM :

- Le premier concerne l'ajustement de l'évaluation financière du transfert à TCM de la compétence eaux pluviales de la commune de Montreuil-sur-Barse.

- Le second porte sur le transfert à TCM par la commune de La Chapelle St Luc, de la partie de la rue Danton située dans la zone d'activités économiques des Vignettes.

- Antenne de Téléphonie mobile :

Deux propositions ont été faites récemment :

- L'une par VALOCIM qui propose de reprendre en 2033 le contrat qui nous lie à OnTower jusqu'à cette date.
- L'autre faite par OnTower qui propose d'acheter le terrain sur lequel se trouve l'antenne.

Les juristes consultés déconseillent de perdre la main sur cet équipement. Le Conseil décide de rester sur le contrat de location qui le lie à OnTower (1000€ par an) jusqu'en 2033.

- Plantation de haies :

Notre commune (ainsi que 17 autres) est éligible à une dotation d'arbustes pour la constitution de haies sauvages. Ces végétaux sont offerts par la Fédération des chasseurs de l'Aube en lien avec le Scot Départ et TCM. La remise officielle aura lieu en la salle Roland Chaplot de notre commune, le 22 février prochain à 10h.

Le Conseil décide d'installer ces arbustes en haut du village, en une double haie, sur le terrain appartenant à la commune, devant Corplet.

Des bénévoles (conseillers, chasseurs, conjoints, pompiers) seront sollicités un weekend de mars pour la plantation.

- PLU :

Proposition d'une réunion de travail, le 13/02 prochain à 18h, avec les personnes publiques associées, afin d'établir une OAP (Orientation D'aménagement Programmé) dans le cœur de village.

Par ailleurs, échanges autour de l'éventualité de l'achat de la totalité du terrain de la famille Noblot, longeant l'Ecole-Mairie, (plutôt qu'une bande comme envisagé précédemment). Six des membres du Conseil sont favorables à ce projet.

- Enfouissement des réseaux :

Le chantier avance. L'emplacement des mâts d'éclairage public a été marqué sur une partie des rues des Templiers et Royale.

Les habitants qui n'avaient pas renvoyé leur convention ou/et qui avaient des questions ont été rencontrés avec le chef de chantier.

- Eglise : devis vitrail

Le poêle à charbon qui se trouvait dans l'église et ne servait plus, a été démonté par Dimitri Bordet et la fenêtre momentanément bouchée.

La vitrailliste, Cécile Boel, a établi un devis d'un montant de 914€ pour le remplacement du vitrail.

Ce devis est accepté par les membres du Conseil.

- Réparation chicane : devis

Un devis de 1800€ est proposé pour la réparation de la chicane sévèrement endommagée, rue des Templiers, lors de l'accident survenue en décembre dernier.

Une plainte a été déposée mais le conducteur n'était pas assuré. Notre assurance prend en charge une partie de la facture, 991€ de franchise restante, pour le moment, à notre charge.

- Radiateurs salle Marie Jossier : devis

Un devis est présenté pour le changement des radiateurs de la salle Marie Jossier.

Le Conseil opte pour 2 radiateurs en alu, à chaleur douce et maîtrisée, beaucoup moins énergivores que les radiateurs actuels, au prix de 1095.60 € TTC.

Devis accepté.

- Indemnités élus :

Marie-Ange Chalvet propose de réévaluer les indemnités de élus qui sont amenés à de fréquents trajets vers Troyes pour différentes réunions. Cette formule est plus pratique que celle qui permettrait d'établir des notes de frais.

Anciennes indemnités mensuelles :

Maire : 866.21 € brut / 1^{er} et 2^{ème} adjoints : 335.04 € brut

Nouvelles propositions mensuelles :

Maire : 1048.18 € brut / 1^{er} et 2^{ème} adjoints : 406.94 € brut

Le Conseil accepte la proposition à l'unanimité.

- RPI :

Lecture du compte-rendu de la réunion du 21/11/23 à laquelle ont participé Mélanie, Nawel et Marie-Ange.

- Analyse d'eau :

Relevé du 13 février 2024 :

Le taux de nitrates dans l'eau destinée à la consommation humaine, 65 mg/l, est supérieur à la norme conseillée par l'ARS.

Les personnes « fragilisées » peuvent venir retirer de l'eau en bouteilles en mairie, les mardis et vendredis, de 14h à 20h.

- Demandes de subvention :

Les demandes de la Protection civile, de l'Association de lutte contre la sclérose en plaques, d'Handisport, de La Croix Rouge, du CFA ALMEA, sont refusées.

Celle du CFA du Bâtiment (130€), est acceptée, 2 jeunes de la commune étant apprentis.

- Voyages scolaires : une participation de 80€ est accordée à Delphine Ghysels sur le coût d'un voyage scolaire.

- Délibération est prise pour location exceptionnelle de la salle des fêtes sur 1 semaine au tarif de 600 €.

- Collecte de sang :

Magali se renseigne quant à l'éventuelle organisation d'une collecte de sang au niveau de notre commune.

- Initiation aux premiers secours :

Une formation « Aux gestes qui sauvent », organisée par Groupama, est proposée aux habitants de la commune, le samedi 20 avril prochain, salle Roland Chaplot.

- Démontage illuminations de Noël :

Prévue le mercredi 31/01, David, Patrice, Jean-Luc, Marie-Ange.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h10.